

Conseil d'UFR STAPS extraordinaire plénier du 27 janvier 2023

Extrait de décision

Présents : Tarak DRISS, Vincent DRU, Giovanni DEMARCO, Olivier LE NOE, Joël CRETENET, Philippe VANWALLEGHEM, Maryse FERON, Arnaud DUMONT, Nathalie LEROUX, Frédéric OLIVARI, Clotilde DANET, Florian BILLARD.

Représentés (procuration) : Patrick TRABAL pour Olivier LE NOE, Sarah DEGAGE pour Florian BILLARD.

Invités : Isabelle CARTEREAU (RA), Virginie DUBOIS (RS), Mélanie TERZIAN, Julie DEMESLAY (Responsable des questions de formation), Thibaut BROUILLET (directeur du Laboratoire du LICAE).

Ordre du jour :

1- Vote des statuts de l'UFR

L'Administrateur Provisoire, Monsieur Vincent DRU, ouvre la séance à 12h05.

1- Vote des statuts de l'UFR

Après un rappel des conditions d'élaboration de ce document, l'administrateur provisoire informe que ces statuts ont été approuvés en commission des statuts mercredi 18 janvier et au CSA le 20 janvier 2023 et propose au vote du CUFR.

Vote à main levée:

14 voix POUR

0 Abstention

0 Contre

Le CUFR vote à l'unanimité les statuts de l'UFR.

La séance est levée à 12H45.